



## Procès-verbal Réunion du conseil d'établissement Mardi 5 mai 2020 à 18h30, par TEAMS

### Étaient présents :

Claire Côté, parent  
Carolyne Dion, parent  
Lucie Dion, enseignante  
Julie Dupont, orthopédagogue  
Marie-Pier Lemieux, parent  
Véronique Marchand, parent  
Caroline Morin, parent  
Martine Pariseau, directrice  
Édouard Poulin, parent  
Caroline Ringuette, enseignante

### Était absente :

Lynn Rousseau, technicienne en service de garde

### **1. Mot de bienvenue**

Fonctionnement en mode virtuel

Mme Pariseau explique le fonctionnement du CÉ en mode virtuel et présente l'application Teams.

Mme Marchand souhaite la bienvenue à tous et débute la réunion.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est dûment proposé et adopté à l'unanimité.

### **3. Parole au public**

Il n'y en a pas.

### **4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 25 février 2020**

Le procès-verbal est dûment proposé et adopté à l'unanimité.

### **5. Suivi au procès-verbal de la réunion du 25 février 2020**

5.1. Aucun suivi

### **6. Parole à la déléguée au comité de parents**

Mme Marchand explique que l'application de la loi 40 sera reportée à plus tard étant donné le contexte actuel.

### **7. Dossiers de la présidence du conseil**

#### **7.1. Courrier**

Le courrier était retenu depuis le 13 mars dernier étant donné la fermeture des écoles.

Il n'y a donc pas de courrier à vérifier pour l'instant.

### **8. Dossiers de la directrice de l'école**

#### **8.1. Dates d'étapes 2020-2021**

Mme Pariseau présente les dates d'étape au calendrier scolaire pour l'année scolaire 2020-2021 proposées par l'équipe enseignante.

Les dates d'étape sont dûment approuvées à l'unanimité.

## 8.2. Frais chargés aux parents

Chaque année, on recommande aux enseignantes de choisir uniquement un cahier d'exercices afin d'éviter des frais chargés aux parents. Chaque cahier coûte entre 12 et 15\$.

On propose le maintien des frais de photocopies à 25\$ par élève.

On propose l'achat de l'agenda pour les élèves de la 3e à la 6e année scolaire uniquement.

Le coût moyen par élève est d'environ 40\$ pour l'année scolaire.

Les frais chargés aux parents sont dûment approuvés à l'unanimité.

## 8.3. Organisation scolaire

Mme Pariseau présente le scénario d'organisation scolaire pour l'année 2020-2021. Selon le scénario présenté, il y aurait un groupe supplémentaire à l'école pour la prochaine année scolaire.

## 8.4. Critères de classement des élèves

Mme Pariseau présente les critères de classement des élèves. Il s'agit des règles pour classer les élèves dans les groupes. On a ajouté des principes de base au début du document. On tient compte de tous les critères présentés pour établir les groupes d'élèves en classe régulière. On tient compte des critères pondérés pour établir les groupes d'élèves en classe double niveau.

Les critères de classement des élèves sont dûment approuvés à l'unanimité.

## 8.5. Guide parental

Mme Pariseau présente le guide parental.

Le guide parental et les règles de vie de l'agenda ont été combinés à l'intérieur du document *Règles de fonctionnement*. Le document ne contient pas de nouvelles règles, mais on y met l'accent sur des points précis, tels que les retards ou les absences prolongées autres que pour maladie. Le guide sera remis en copie papier aux parents des élèves du préscolaire et du premier cycle, les autres le trouveront dans l'agenda de leur enfant.

Le guide parental est dûment approuvé à l'unanimité.

## 8.6. Règles de fonctionnement 2020-2021 du service de garde

En l'absence de Mme Rousseau, Mme Pariseau présente les règles de fonctionnement 2020-2021 du service de garde. Il est proposé de modifier les règles afin d'augmenter le tarif d'un élève à fréquentation sporadique. Ainsi, les tarifs passent de **4\$ à 4,50\$ le matin** et de **8,35\$ à 9\$ le soir** pour les élèves dont la fréquentation est sporadique.

Cela maintiendra une équité entre les élèves réguliers et les élèves sporadiques. Il s'agit de la seule modification proposée. L'école demeure celle qui offre le tarif de service de garde le plus bas dans le secteur.

Les règles de fonctionnement 2020-2021 sont dûment approuvées à l'unanimité.

## 8.7. Loi 40

Mme Pariseau nous informe des nouvelles au sujet de l'application de la loi 40. L'application de celle-ci décale étant donné le contexte de la pandémie. Le futur conseil doit avoir siégé une première fois au plus tard le 15 octobre 2020.

## 8.8. Nouvelles de l'école

### 8.8.1. L'école en mode virtuel

L'enseignement se fait de façon virtuelle depuis le 30 mars dernier. Chaque enseignante propose un plan de travail et fait des suivis pédagogiques et affectifs auprès des élèves. L'équipe a bien pris soin des élèves!

### 8.8.2. Retour à l'école

Le retour se prépare pour le 11 mai. L'équipe travaille très fort pour planifier la rentrée de façon sécuritaire et en respect des règles d'hygiène. Ce sont 319 élèves sur les 490 élèves de l'école (65%) qui seront de retour.

Mme Pariseau présente la logistique associée à cette rentrée hors de l'ordinaire. Deux nouveaux groupes sont créés pour répondre aux ratios imposés par la santé publique.

Le plus grand défi à venir concerne principalement les déplacements des élèves au sein de l'école.

Les cours d'éducation physique se feront à l'extérieur puisque cela demande une grande logistique (désinfection totale du gymnase après le passage de chaque groupe d'élèves). Lorsqu'il y aura de la pluie, les cours se feront dans la classe régulière des élèves et on y enseignera l'éducation à la santé.

Il est toujours possible d'inscrire un enfant à l'école (avec un délai d'une semaine) si des parents changent d'avis. Présentement, il y a généralement entre 12 et 15 élèves par groupe.

#### **8.9. Sorties (dérogations)**

Toutes les sorties parascolaires sont annulées d'ici la fin de l'année scolaire.

### **9. Suivi des points de l'OPP/Corpo**

#### **9.1. Deuxième campagne de financement**

Dans le contexte actuel, la deuxième campagne de financement de l'OPP/Corpo est annulée. Mme Pariseau présentera les coûts réels des sorties hors-école (qui sont habituellement comblés par cette campagne de financement) au prochain CÉ.

### **10. Autres sujets**

#### **10.1. Motion de félicitations**

Les co-présidentes félicitent toute l'équipe-école pour son soutien, sa belle gestion et ses consignes claires pour préparer l'enseignement virtuel et le retour à l'école.

### **11. Date de la prochaine réunion : 16 juin 2020 à 18h30 (sujet principal : bilan annuel)**

### **12. Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée est dûment proposée et adoptée à 20h13.

**Marie-Pier Lemieux/Véronique Marchand**

Présidentes en alternance

**Martine Pariseau**

Directrice de l'école